

# SENIORS 2022/2023

 VINCENNES.fr



# Besoin d'aide à votre domicile ?

## Numéro solidaire : la ligne des seniors

 **N° Vert** 0 805 11 94 00

Appel gratuit depuis un poste fixe

 **VINCENNES**.fr





C'est avec grand plaisir que je vous invite à découvrir la nouvelle édition du guide des Seniors de Vincennes, qui a pour vocation de recenser les activités et services proposés à nos aînés.

Conçu pour accompagner, informer, aider et conseiller nos seniors et leurs familles, ce nouveau guide fournit nombre de renseignements et de contacts pour que chacun puisse trouver l'information dont il a besoin en fonction de sa situation.

Au-delà des informations pratiques et indispensables au quotidien, ce document illustre la politique volontariste menée par la Municipalité en faveur de nos aînés et notre volonté de leur permettre de vivre le mieux possible.

En effet, convaincue de l'importance du maintien à domicile et de la nécessaire transmission intergénérationnelle, Vincennes se veut exemplaire et s'attache sans relâche à privilégier votre qualité de vie, pour que votre ville vous soit facile et agréable à vivre.

Tout en œuvrant pour que Vincennes accroisse son attractivité et son dynamisme nécessaires, nous avons aussi à cœur qu'elle offre un cadre de vie privilégié et demeure profondément humaine et solidaire.

La Ville mène donc en ce sens une politique engagée en direction de ses aînés afin de vous accompagner et de vous aider à mieux vivre votre quotidien. Ainsi, de nombreuses prestations d'aide à la personne sont proposées dans notre commune pour vous permettre de vivre à votre domicile en toute autonomie. Ce travail, nous le menons aussi afin de vous divertir, grâce aux loisirs et animations organisés tout au long de l'année et qui sont des moyens efficaces de lutte contre l'isolement.

En espérant que ce nouveau guide puisse vous accompagner au quotidien, je vous souhaite une bonne lecture.

**CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL**  
MAIRE DE VINCENNES  
CONSEILLÈRE RÉGIONALE D'ÎLE-DE-FRANCE

# Vos élus

RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DES ÉLUS : 01 43 98 65 66



**CÉLINE MARTIN**

Adjointe au Maire chargée de  
la Petite enfance et des Seniors  
Conseillère territoriale



**JOSY TOP**

Adjointe au maire chargée  
des Solidarités et de la Santé



**MATHIEU BEAUFRÈRE-GOURDY**

Adjoint au maire chargé  
du Développement durable  
et de l'Inclusion



**CÉCILE BRÉON**

Conseillère municipale déléguée  
chargée des Populations fragiles  
Vice-présidente du Centre communal  
d'action sociale (CCAS)



**PIERRE CHARDON**

Conseiller municipal délégué chargé  
du handicap  
Conseiller territorial.  
Président du Comité consultatif  
Tout handicap



**ISABELLE POLLARD**

Conseillère municipale chargée  
des animations seniors

# SOMMAIRE

## 06 | VIE QUOTIDIENNE

Vos interlocuteurs  
Bien s'informer  
S'engager  
Se faire aider chez soi  
La restauration  
Les démarches administratives

## 14 | LOISIRS

Le programme de la Ville  
Le Conseil des seniors  
Les clubs loisirs découvertes

## 18 | TRANSPORTS

Transports individuels  
Transports accompagnés/collectifs

## 20 | SANTÉ

Les médecins généralistes de garde : Le Sami  
Les pharmacies de garde  
Les plans canicule et grand froid  
Soins à domicile  
Le pôle Santé handicap / Gériatrie

## 25 | LOGEMENT

Vivre à son domicile  
Vivre en structure d'accueil

## 28 | AIDES

Pour vivre chez soi  
Pour les transports  
Pour vivre en structure d'accueil

## 34 | ADRESSES UTILES

## 36 | INDEX

**LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES**

0 805 11 94 00

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

# VIE QUOTIDIENNE





## MAIRIE DE VINCENNES

53 bis rue de Fontenay  
BP 123  
94304 Vincennes Cedex  
01 43 98 65 00

Ouvert du lundi au mercredi  
de 8 h 30 à 17 h 45,  
le jeudi de 8 h 30 à 19 h 15  
(démarches à partir de  
12 h), le vendredi de 8 h 30  
à 16 h 45 et le samedi de  
8 h 30 à 12 h.  
vincennes.fr

# Vos Interlocuteurs

## LE PÔLE SENIORS

Le pôle Seniors de la ville de Vincennes est à votre disposition pour vous informer sur les activités organisées et répondre à vos questions au :

01 43 98 66 90 - [animationseniors@vincennes.fr](mailto:animationseniors@vincennes.fr)

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Il promeut une solidarité de proximité pour les personnes isolées, handicapées ou âgées et les familles en difficulté. Il aide dans l'instruction des dossiers d'aides sociales et accompagne les personnes en demande d'aide médicale d'État.

Le CCAS dispense également des secours permanents et occasionnels, instruit les demandes d'aides auprès du département et propose des aides financières.

**Présidente : Charlotte LIBERT-ALBANEL,**  
Maire de Vincennes

**Vice-présidente du territoire : Cécile BRÉON,**  
conseillère municipale déléguée  
70 rue de Fontenay - 01 43 98 66 95

## LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL / ASSISTANTS SOCIAUX

Les assistants sociaux de la Ville accompagnent les personnes ou familles en difficulté. Pour accéder aux aides du CCAS ou de l'épicerie solidaire, vous devez les rencontrer. Pour connaître le travailleur social de votre secteur, contactez l'accueil de l'Espace Pierre-Souweine au 01 43 98 66 95 ou demandez un rendez-vous sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) dans la rubrique Démarches en ligne.

## ESPACE PIERRE-SOUWEINE

Il regroupe en un même lieu :

- La Direction de la vie sociale : assistants sociaux, pôle Santé-handicap, pôle seniors,
- Le CCAS : accès aux droits (revenu de solidarité active [RSA], Aide médicale de l'État [AME]...),
- Le service du logement,

- Des permanences sociales : Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF), Association départementale d'Information sur le Logement (ADIL 94), Consultation et information budgétaire, association Consommation Logement Cadre de vie (CLCV), France Alzheimer, APF France Handicap, Association de familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés, Association actions pour l'autisme Asperger,
- Les associations Soliha, Association vincennoise pour l'aide à domicile (AVAD), Familles services Vincennes, Association générale des familles et Clubs loisirs découvertes,
- La Protection maternelle et infantile (PMI) et Centre de Planification et d'Éducation familiale (CPEF),

- Le Service d'accueil médical initial (SAMI),
  - Le centre médico-psychologique (CMP) Artémisia,
  - Des permanences information et conseils budgétaires avec Crésus Île-de-France proposent une permanence d'information et de conseil.
- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (17 h le vendredi).

## ESPACE AUTONOMIE 1

L'espace Autonomie 1 est un service gratuit proposé par le Conseil Départemental. Il s'adresse aux personnes âgées, à leurs aidants, leur famille, leur entourage, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap adulte. Ses missions :

- Orientation vers des services appropriés : soins, transports, téléassistance, hébergement, loisirs, vacances.
- Information sur les dispositifs d'aide à domicile et en établissement, conférences, forums.
- Accompagnement dans les démarches : conseils personnalisés, aide à la prise de décision, accès aux droits et aux soins.
- Soutien et échange : groupes de parole, ateliers-débats, conseils théoriques et pratiques.
- Animation du réseau des structures et professionnels du secteur.
- Coordination des interventions sociales, médico-sociales et sanitaires.
- Veille : observatoire local, annuaire des professionnels.

5 rue Jean-Douat - 94120 Fontenay-sous-Bois  
01 56 71 44 71  
espace-autonomie-1@valdemarne.fr

## MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES



**39 77**  
(NUMÉRO NATIONAL)

Ce numéro est destiné :

- aux personnes âgées et aux personnes handicapées, victimes de maltraitances ;
- aux témoins de situations de maltraitance, entourage privé et professionnel ;
- aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h  
(prix d'un appel local depuis un poste fixe).



**AUTONOMIE.VALDEMARNE.FR**

Site consacré aux personnes âgées et/ou handicapées qui cherchent une aide pour leurs démarches.





# Bien s'informer

## LA LIGNE DES SENIORS

Pour tout conseil et renseignement concernant les seniors

0805 11 94 00

## LES PUBLICATIONS DE LA VILLE

### • Vincennes info

Il est distribué dans les boîtes aux lettres en début de mois (sauf en août). Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le signaler au 01 43 98 65 73 ou venir le chercher dans les bâtiments municipaux.

### • Guide de la Ville

Véritable annuaire pratique de la Ville, il recense aussi les adresses utiles.

### • Guide des Associations

Il regroupe toutes les associations vincennesoises.

### • Brochure de la Saison culturelle

Elle répertorie l'ensemble des spectacles de l'année de la saison culturelle,

### • La Lettre hebdo

Courrier électronique hebdomadaire sur l'actualité de la Ville.

Inscriptions sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

### • La newsletter des seniors

Courrier électronique envoyé tous les mois présentant les différentes actualités et informations pour les seniors de la Ville et les animations à venir. Sur inscription à [animationsseiors@vincennes.fr](mailto:animationsseiors@vincennes.fr)

### • Le programme des animations seniors

Édité tous les mois il répertorie toutes les animations à destination des seniors organisées par la ville : spectacles, thés-dansants, karaokés, bals, lotos, conférences culturelles, sorties culturelles, activités intergénérationnelles, après-midis jeux, Fête des seniors, conférences, cafés philo, visites, goûters littéraires...

Retrouvez l'ensemble de ces informations dans les bâtiments municipaux et sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

### • Page Facebook

Découvrez et commentez les publications de la Ville sur :

[Facebook.com/Vincennes-ma-ville](https://www.facebook.com/Vincennes-ma-ville)



**UNE VERSION AUDIO**

du journal municipal est disponible en CD audio pour les personnes ayant des difficultés de lecture. Vous pouvez demander à la recevoir gratuitement chez vous en appelant la rédaction au 01 43 98 65 73 ou l'emprunter à la Médiathèque



## VOUS SOUHAITEZ APPORTER UNE AIDE PONCTUELLE À DES SENIORS ET ÊTRE BÉNÉVOLE ?

Assistance, petits travaux de bricolage, jardinage, portage de livres...

Appelez



**0805 11 94 00**

(APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE)

## S'engager

### LE CONSEIL DES SENIORS

Il permet aux plus de 60 ans désirant s'impliquer dans la vie de la cité de proposer et mettre en œuvre des projets pour améliorer la qualité de vie à Vincennes. Il est composé de 3 commissions : Culture-loisirs, Bien vivre ensemble et Intergénérationnelle. Les personnes souhaitant rejoindre ce conseil sont invitées à transmettre un courrier de présentation et de motivation à Mme le Maire.  
[conseil-des-seniors@vincennes.fr](mailto:conseil-des-seniors@vincennes.fr)

# Se faire aider chez soi par un prestataire ou une association

## COMMENT PROCÉDER ?

### • Employer quelqu'un

Employer directement un salarié, sans passer par une association, est la solution la moins chère. Vous recrutez la personne par vous-même et assumez les charges administratives de l'employeur. Vous pouvez alléger considérablement vos tâches en optant pour le chèque emploi service universel (voir rubrique Aides).

### • Passer par un service mandataire

Pour vous décharger des démarches administratives et de l'embauche tout en restant l'employeur, vous pouvez recourir à un service mandataire. Moyennant finances, il se chargera de trouver un employé compétent, de rédiger le contrat de travail, les bulletins de paie et de remplir les déclarations URSSAF.

### • Recourir à un prestataire de services

Il emploie directement un salarié qu'il met à votre disposition. Vous n'avez pas le statut d'employeur et êtes débarrassé de toute tâche administrative. Autre avantage, toute l'année, vous pouvez compter sur une aide, y compris pendant les mois d'été, ou en cas de maladie du salarié titulaire du poste. La formule est plus chère que l'emploi direct.

## LES ASSOCIATIONS D'AIDE À DOMICILE

Pour tout renseignement concernant les entreprises proposant une aide à domicile, vous pouvez vous adresser à l'Espace Pierre-Souweine

### ALBANE

Aide au lever, à la toilette, à l'habillage, contrôle de la prise des médicaments, compagnie, lecture, promenades, démarches administratives, préparation des repas...

17 rue du Docteur-Lebel - 01 48 08 16 97



### ASSOCIATION FAMILLE SERVICES VINCENNES

Munie de l'agrément qualité, fonctionnant en mode mandataire, l'association recrute et propose du personnel qualifié et expérimenté. Différentes prestations sont proposées :

- Auxiliaire de vie jour et nuit : aide à la toilette, repas, prise de médicaments, présence ;
  - Assistante de vie : ménage, repassage, courses, sorties, compagnie ;
  - Bricolage en tous genres ;
  - Conciergerie : aide pour les démarches administratives, formation internet ;
- Réduction d'impôts de 50 % de tous les frais engagés (selon la loi en vigueur).

#### RENSEIGNEMENTS

70 rue de Fontenay du lundi au vendredi  
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.  
01 43 98 67 63 ou 68 04 - familleservice@orange.fr



### ASSOCIATION PRÉSENCE LOISIRS ACCOMPAGNÉS

Elle propose des sorties, petits séjours de vacances ainsi qu'une aide lors des courses, démarches administratives ou consultations médicales longues.

44 rue Diderot - 06 60 11 09 73 -  
bozon.evelyne@bbox.fr



### ASSOCIATION VINCENOISE POUR L'AIDE À DOMICILE (AVAD)

Aide à la toilette, préparation des repas, entretien courant du logement, du linge, courses, accompagnement aux sorties. Intervention sur Vincennes 7 j/7.

#### RENSEIGNEMENTS

Secrétariat ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi (sur rendez-vous entre 12 h et 13 h 30). En dehors des heures d'ouverture : messagerie vocale  
70 rue de Fontenay - 01 53 66 32 75  
associationavad@hotmail.fr



### ACCOMPAGNEMENT SOCIAL / ASSISTANTS SOCIAUX

Des assistants sociaux de la Ville accompagnent les personnes âgées dans la mise en œuvre des services d'aide pour favoriser le maintien à domicile.

01 43 98 66 95

## ENTR'AIDES SENIORS

Le Conseil des seniors a créé le réseau de "personnes relais" à l'écoute des seniors ayant besoin d'une aide ponctuelle.

Ce réseau permet de résoudre les petits tracas de la vie quotidienne (petit bricolage, aide à la rédaction de courriers administratifs, accompagnement à un rendez-vous, etc.) et de faciliter la mise en contact avec les associations vinciennes appropriées ou les services sociaux compétents de la Ville.

Ces personnes relais, bénévoles, sont accessibles par l'intermédiaire de la ligne des seniors.

## ASSOCIATIONS D'ÉCOUTE ET DE COMPAGNIE



### CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES

#### ACCUEIL DANS LES CLUBS DE QUARTIER :

Fontenay, Vignerons.  
Permanences de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h du mardi au vendredi.

70 rue de Fontenay - 01 43 98 67 03 ou 67 04

### ÉQUIPE SAINT-VINCENT DE VINCENNES

Visites aux personnes âgées et/ou isolées ; aide aux familles en difficulté.

Permanences au siège de 17 h à 19 h.

Siège : 23 rue Céline-Robert  
01 43 28 29 77

### ORDRE DE MALTE FRANCE

Aide médico-sociale.  
01 43 65 78 05 ou 06 07 16 13 82



### SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - LOUISE DE MARILLAC

Aide morale et matérielle aux personnes en difficulté, repas annuel pour personnes isolées. Visites aux résidents des maisons de retraite.

Paroisse Notre-Dame de Vincennes  
82 rue Raymond-du-Temple  
01 43 28 16 00 - contact@svdp-vincennes.com

### LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

L'association agit auprès des personnes de plus de 50 ans souffrant d'isolement, de pauvreté et de précarité en privilégiant l'accompagnement pour lutter contre l'exclusion.

Responsable : Justine ARMSTRONG

Équipe du Nord Bois de Vincennes  
06 89 18 80 00  
justine.armstrong@petitsfreresdespauvres.fr

## La restauration

Outre les services dispensés par les aides à domicile, d'autres structures peuvent vous aider en dispensant des repas tout prêts, livrés ou non à domicile.

### L'ASSOCIATION CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES

L'association Clubs Loisirs Découvertes propose des repas de qualité traiteur, conçus par des diététiciennes, livrés à domicile tous les jours pour des personnes retraitées, isolées, en situation de handicap ou immobilisées temporairement. Tarif en fonction des ressources.

**PERMANENCES**  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
du lundi au vendredi.  
01 43 98 67 04

### RÉSIDENCE RENON

Elle offre la possibilité de déjeuner sur place, en réservant 48 h à l'avance.

36 rue Renon - 01 43 74 34 80

### RÉSIDENCE LES ESSENTIELLES

Elle offre la possibilité de déjeuner sur place en réservant 24h à 48h à l'avance

6 av. Pierre-Brossolette - 01 84 23 85 92

Pour tout renseignement concernant les entreprises proposant ce service, vous pouvez vous adresser à l'Espace Pierre-Souweine.



# Les démarches administratives

## AIDE ADMINISTRATIVE

L'association Secours catholique vous aide à rédiger vos courriers le jeudi de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires).

**Maison Notre-Dame - 16 rue de Strasbourg**  
06 08 78 51 67 ou 06 08 42 04 45

Voir aussi rubrique **Se faire aider** page 13.

## ÉCRIVAIN PUBLIC

Permanences les lundis de 18h à 20h, les jeudis de 10h à 12h et les samedis de 9h à 12h (sauf les vacances scolaires) à l'Hôtel de ville.

Prise de rendez-vous au 01 43 98 65 00  
ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

## IMPÔTS

Centre de contact "**Impôts service**" en composant le 0810 467 687. Ce numéro violet (facturé 0,06 euro par minute), vous permettra de vous entretenir avec un agent des impôts du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés.

## NOTAIRES

- Permanences les jeudis de 18h à 19h (sauf vacances scolaires) à l'Hôtel de ville.

**Rendez-vous auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville.**  
01 43 98 65 00  
ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)

## PROTECTION JURIDIQUE

Des assistants sociaux de la Ville peuvent vous accompagner dans ces démarches.

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## VOTE PAR PROCURATION

Vous pouvez vous faire représenter par un électeur inscrit à Vincennes ou dans une autre commune. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Dans le cas où vous ne pourriez pas vous déplacer, un agent de police peut se rendre à votre domicile pour prendre votre procuration (sur présentation d'un certificat médical).

# LOISIRS





# Le programme de la Ville

## PROMENADE DE PRINTEMPS

Chaque année, au printemps, le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre une sortie à la journée avec déjeuner.

Sur inscription au Centre communal d'action sociale, ouvert à tous à partir de 70 ans et sous conditions de ressources à partir de 65 ans.

## VOYAGE EN SEPTEMBRE

Réservé en priorité aux personnes non imposables, ces voyages emmènent des groupes en France pendant une semaine complète. Le séjour s'accompagne également de sorties, animations... Organisé avec le soutien de l'ANCV.

## SPECTACLES ET CADEAUX DE NOËL

Chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale organise un spectacle et la distribution de cadeaux (octroyés aux personnes de 75 ans et plus, sous conditions de ressources pour

les 65-75 ans, sur inscription au Centre communal d'action sociale).

## PROGRAMME D'ANIMATIONS

Spectacles, thés-dansants, karaokés, bals, lotos, conférences culturelles, sorties culturelles, activités intergénérationnelles... Toutes ces animations, et d'autres encore, sont listées dans le programme des animations. Retrouvez le programme dans la Newsletter des seniors, sur vincennes.fr et dans les bâtiments municipaux.

## FÊTE DES SENIORS

Chaque année, la direction de la Vie sociale, le Conservatoire, la Médiathèque, l'Office de tourisme et d'autres services de la Ville mais aussi les Clubs Loisirs découvertes, le cinéma Le Vincennes, mettent en place un festival d'animations, activités, sorties pour les seniors : 3 semaines intenses, au début de l'automne, toujours lancées par le Bal des seniors.

## LE PASS'SENIORS

Il est réservé aux Vincennois de plus de 65 ans et permet de bénéficier, sur sa présentation, d'offres commerciales, culturelles et associatives dans différents lieux de Vincennes. Ce Pass', nominatif est délivré gratuitement, sur présentation d'un justificatif de domiciliation et d'une photo, au pôle seniors de la Ville.

Pôle seniors de la Ville de Vincennes  
70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 90  
animationsseniors  
@vincennes.fr



## Le Conseil des seniors

**Le Conseil des seniors a pour objectif de permettre aux personnes de plus de 60 ans désirant s'impliquer davantage dans la vie de la cité de proposer des projets pour améliorer la qualité de vie, notamment celle des personnes âgées.**

**Né pour créer une dynamique des seniors qui serait force de réflexion, de propositions et d'actions, le Conseil des seniors a vocation à proposer des projets afin d'améliorer la qualité de vie non seulement des personnes âgées, mais aussi de toutes les générations.**

La dictée, le concours de peinture, le nettoyage de printemps, le jeu de l'oie, le livre Mémoire de la Ville ou Le Carnet de souvenirs sont autant d'exemples de projets ponctuels mis en place par le Conseil des seniors. À ceux-ci peuvent encore s'ajouter ceux proposés tout au long de l'année : les ateliers jardinages intergénérationnels, goûters littéraires, Entr'aides seniors... et ceux en lien avec le développement durable, ainsi que tous les autres à définir et à monter ensemble.



CONSEIL  
DES **SENIORS**  
DE VINCENNES





# Les Clubs loisirs découvertes

## LES CLUBS LOISIRS DÉCOUVERTES

Association qui a pour but de permettre aux plus de 55 ans de vivre une retraite dynamique et sereine et aux plus fragiles de continuer à vivre chez eux tout en participant aux activités proposées dans les différents clubs (Fontenay, Vignerons, Laitières) de 14h à 17h15.

Accueil et inscription aux activités :  
Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h  
et de 14h à 16h  
mercredi de 14h à 16h  
70 rue de Fontenay | 4<sup>ème</sup> étage  
01 43 98 67 03 ou 67 04 ☎

Accueil dans les clubs de quartier :  
Fontenay, Vignerons, Laitières  
de 14h à 17h15

# TRANSPORTS



# Transports individuels



## TAXIS

- Station avenue de Nogent (face à la gare routière)

01 48 08 00 00

- Service de mise en relation automatique avec les taxis de Paris et sa région :

0 899 65 75 75

(1,34 €/appel + 0,34 €/min. à partir d'un poste fixe)

## VELIB'

À Vincennes 10 stations (dont deux doubles), sont réparties sur l'ensemble du territoire. En plus de ces stations, six sont limitrophes de Vincennes

[velib.fr](http://velib.fr)

## TRANSPORTS ACCOMPAGNÉS

Pour les adhérents de l'association Clubs Loisirs Découvertes, transport individuel l'après-midi avec réservation au secrétariat.



# Transports accompagnés / Collectifs

## NAVETTE CIMETIÈRE

Pour vous rendre au cimetière nouveau un bus-navette municipal gratuit circule chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois.

296 av. Victor-Hugo  
94120 Fontenay-sous-Bois

### Aller :

13 h 35 : rue Victor-Basch  
(devant le lycée Hector-Berlioz)  
13 h 55 : mairie (Cœur de Ville)

14 h : arrêt de bus Libération/Defrance  
(côté rue des Sabotiers)

14 h 05 : arrêt de bus Pasteur/Defrance

### Retour :

Départ du cimetière vers 16 h 30.

## RATP

- Vincennes est desservie par treize lignes de bus, trois stations de métro et une de RER.
- Une navette autonome électrique est en expérimentation entre la mairie et le bois de Vincennes, jusqu'à la Porte jaune. Vous pouvez la tester gratuitement les samedis et dimanches, suivant le calendrier de test mis en œuvre par la RATP.

# SANTÉ





# Les médecins généralistes de garde : le SAMI

Quand le cabinet médical de votre médecin est fermé en cas d'urgence (pas de renouvellement d'ordonnance), vous pouvez bénéficier, au SAMI, de consultations médicales assurées par un médecin généraliste de permanence. Celles-ci sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la sécurité sociale. Paiement en chèque ou en espèces uniquement.

Ouvert du lundi au vendredi de 20 h à minuit, les samedis de 16 h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit.

**Espace Pierre-Souweïne - 70 rue de Fontenay**

Et aussi :

- Médecins à domicile 94  
0 825 00 15 25 (7 j/7, 24 h /24, 0,15 €/min.)
- Médigarde 94  
01 48 89 15 15 (7 j/7, 24 h/24)
- SOS médecins  
36 24 (7 j/7, 24 h/24, 0,12 €/min.)

Certains médecins traitants effectuent des visites à domicile. Renseignez-vous auprès de votre médecin.



## URGENCES

**Urgences médicales 15**

**Pompiers 18**

**Centre anti-poison**

**01 40 05 48 48**

**Urgences bucco-dentaires**

De 9 h à 13 h les dimanches et jours fériés

**01 48 52 31 17**

**SOS dentaires**

**01 43 37 51 00**

À partir de 18 h

**01 43 36 36 00**

**Hôpital d'instruction des armées Bégin**

69 av. de Paris - 94160

Saint-Mandé

**01 43 98 50 01**

**Hôpital Salpêtrière -**

**Service de stomatologie**

**01 42 17 72 47**

**01 42 17 71 91**

# Les pharmacies de garde



## DÉFIBRILLATEURS

35 appareils défibrillateurs sont installés sur différents lieux dans la Ville (voir la liste sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr))

Deux véhicules de la police municipale sont également équipés afin d'intervenir le plus rapidement possible et dans n'importe quel lieu.

Les pharmaciens de Vincennes et Saint-Mandé assurent des permanences les dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h. La liste des gardes est consultable sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), dans Vincennes info, dans les panneaux administratifs de la Ville, et sur les devantures de certaines pharmacies.

D'autre part, les pharmacies de Vincennes, Fontenay et Saint-Mandé assurent un service de garde tous les soirs après 20 h. Le porteur de l'ordonnance doit se rendre au commissariat de Vincennes où la pharmacie de garde lui sera indiquée ; aucun renseignement n'est donné par téléphone.

23 rue Raymond-du-Temple

## DES FORMATIONS POUR SAUVER DES VIES

Plusieurs fois par an, la Ville propose des formations gratuites à l'utilisation des défibrillateurs automatiques. À ce jour, 1168 Vincennois ont été formés.

### RENSEIGNEMENTS

Pôle santé handicap ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr)  
01 71 33 64 88 ou 87

# Les plans canicule, grand froid et crises sanitaires

Les informations pour vous aider à affronter les fortes chaleurs et les périodes de grand froid sont consultables dans Vincennes info, sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) ainsi qu'auprès de la ligne des seniors. Vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes isolées et vulnérables au Centre communal d'action sociale (CCAS) ou sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr). Ce dernier est constamment mis à jour.

### Numéro national

**Canicule Info Service :**

**0 800 06 66 66**

(de juin à août, appel gratuit).

Pour le Plan grand froid, le 115 (Samu social de Paris) permet de signaler une personne en difficulté dans la rue (appel gratuit).

Ce registre est aussi utilisé lors de crises sanitaires.

# Les soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Vous pouvez contacter directement des infirmiers à domicile libéraux ou solliciter des associations spécialisées. Les assistants sociaux travaillent en partenariat avec les sociétés ou associations d'aide à domicile ou d'hospitalisation à domicile.

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de la maison de retraite intercommunale intervient aussi à Vincennes

73 rue d'Estienne-d'Orves  
94120 Fontenay-sous-bois - 01 49 74 71 56

## Le pôle santé handicap - gérontologie

### PÉDICURIE

Le mercredi de 8 h 45 à 12 h 15 sur rendez-vous (service gratuit destiné aux plus de 65 ans habitant Vincennes sous conditions de ressources ou bénéficiant d'une invalidité).

### GROUPE DE PAROLE DE L'ASSOCIATION ESPOIR ET VIE AVEC LE CANCER DU SEIN

Un mardi sur deux de 14 h 30 à 17 h.

### ACTIONS DE PRÉVENTION

Sensibilisation autour d'actions de prévention et des Journées de la santé (dépistages gratuits, conférences, expositions, ateliers,...)

### JOURNÉES DE VACCINATION

Gratuite une fois par mois, à partir de 6 ans, pour les vaccinations obligatoires (sauf

grippe et Covid). Retrouvez-les informations sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), Vincennes info et le tract semestriel disponible à l'espace Pierre-Souweine.

### TROUBLES DE LA MÉMOIRE

- Consultations mémoire pour les plus de 60 ans : service gratuit de dépistage ; consultations deux fois par semaine, sur rendez-vous auprès d'un psychologue (bilan et suivi) ;
- Ateliers de stimulation cognitive, orientation suite au bilan et animés par un psychologue.
- Permanence France Alzheimer.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (à 17 h, le vendredi).

Espace Pierre-Souweine  
Sur rendez-vous au 01 48 72 87 82

Halte relais à la Maison des Associations pour les aidants et les malades le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (Renseignements au 06 07 86 44 42)

Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay  
01 71 33 64 87 ou 88 

## FOCUS SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

• **Consultations-mémoire**  
Service gratuit destiné aux plus de 60 ans (Vincennes) ou dont le médecin traitant exerce à Vincennes). Le dépistage des troubles de la mémoire consiste en un test de 1 heure à 1 heure 30 auprès de spécialistes psychologues.

• **Les ateliers de stimulation cognitive**  
Solution thérapeutique légère, ces ateliers permettent de répondre efficacement à la demande des personnes venant consulter, des familles de malades et des médecins. Ils remettent en confiance et dédramatisent les troubles. Animés par un psychologue, ils sont bi-mensuels et s'organisent autour de 12 séances d'1 ou 2 heures pour 6 à 12 personnes.

• **Consultation de suivi auprès du psychologue ayant fait le bilan mémoire.**



Granny & Charly

# Pour une compagnie amicale et bienveillante au quotidien, faites appel à un.e Charly !

Nos Charly vous rendent visite, vous accompagnent pour vos balades, vous aident pour vos courses, et bien plus encore!



Bénéficiez d'un mois gratuit en nous renvoyant ce coupon à l'adresse suivante :  
Granny & Charly, bâtiment B, 332 rue Lecourbe 75015 Paris



Nom : .....

Prénom : .....

Numéro de téléphone : .....



# LOGEMENT





# Vivre à son domicile

## SOLIIHA VINCENNES

L'association est habilitée à instruire les demandes des Vincennois afin d'obtenir des subventions ou des prêts pour des travaux d'amélioration de l'habitat (économie d'énergie, plomb, sécurité...) et de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Elle fournit également des conseils et une assistance financière, technique et sociale.

Elle est un partenaire privilégié :

- de la Ville (service Habitat, CCAS, aide au ravalement et prêt d'honneur) ;
- du Conseil départemental (APA) ;
- du Conseil régional ;
- des organismes financeurs (ANAH, CAF, CNAV, ASSI IDF, CNRACL, diverses caisses de retraites complémentaires...).

Elle est affiliée à la fédération SOLIIHA, premier réseau national solidaire pour l'habitat.

Permanences à l'Espace Pierre-Souweine, sur rendez-vous sauf les lundis et vendredis de 14 h à 17 h (sans rdv)

**70 rue de Fontenay**  
**Président : Robert Maccou**  
**01 43 98 67 31 - contact.vincennes@soliiha.fr**

## LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL

Afin d'optimiser votre maintien à domicile, il vous est possible de louer un déambulateur, un fauteuil roulant, des béquilles ou encore un lit tous-soins en pharmacie.

### RENSEIGNEMENTS

**auprès de votre pharmacien.**

## LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance permet d'obtenir rapidement de l'aide en cas de malaise ou de chute.

À toute heure du jour ou de la nuit, un simple geste suffit : appuyer sur le bouton de la télécommande.

### INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

**Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay**  
**0 805 11 94 00**  
**(appel gratuit depuis un poste fixe)**



# Vivre en structure d'accueil à Vincennes

## LES RÉSIDENCES SERVICES / EHPAD

Dans ces établissements privés, les appartements sont à acheter ou à louer, et les différents services sont facturés sous forme de redevance mensuelle.

- Les Templitudes

10 bis av. du Général-de-Gaulle - 94300 Vincennes  
01 72 87 16 71

- Résidence Renon\*

36 rue Renon - 94300 Vincennes - 01 43 74 34 80

- Résidence Les Essentielles\*

6 av. Pierre-Brossolette - 94300 Vincennes  
01 84 23 85 92

## LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Ils proposent l'hébergement, une surveillance médicale ainsi que des soins paramédicaux.

## ÉTABLISSEMENT HABILITÉ AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE

**Maison de retraite intercommunale de Fontenay, Montreuil, Vincennes et Saint-Mandé.** Bénéficiant de 486 lits et dotés

notamment d'un accueil de jour et d'une unité d'accueil spécifique Alzheimer.

01 49 74 71 00

- Hector-Malot

74 av. de Stalingrad - 94120 Fontenay-sous-Bois

- La Dame Blanche  
45 av. de la Dame-Blanche  
94120 Fontenay-sous-Bois

- Les Murs à Pêches  
198-200 av. de Rosny - 93100 Montreuil

- La Seigneurie  
55-59 av. du Commandant-Mouchotte  
94160 Saint-Mandé

## ÉTABLISSEMENT NON HABILITÉ AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE :

**Le Verger de Vincennes**

21 bis av. des Murs-du-Parc - 94300 Vincennes  
01 49 57 27 00

## POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ

ESPACE AUTONOMIE 1  
5 rue Jean-Douat  
94120 Fontenay-sous-Bois  
01 56 71 44 71  
Espace-autonomie-1  
@valdemarne.fr

## LIGNE DES SENIORS DE VINCENNES

0 805 11 94 00  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

\* Établissement habilité à l'aide sociale pour un certain nombre de logements.

# AIDES





# Pour vivre chez soi

## LES AIDES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

### L'ALLOCATION MENSUELLE

Elle est versée aux plus de 65 ans. Soumise à condition de ressources, pour les personnes seules qui ont moins de 925 € mensuel et pour les couples ayant moins de 1250 € mensuel sur présentation de l'avis d'imposition et d'un justificatif de domicile.

### LE SECOURS AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Ces secours occasionnels, attribués après rapport d'un assistant social municipal, sont constitués d'aides en numéraire et/ou de chèques d'accompagnement personnalisés (alimentation-hygiène) ou de chèques énergie. Ces aides sont cumulables entre elles.

## LES AUTRES AIDES

### L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIAL (ALS) OU AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Pour les locataires d'un logement, sous réserve des conditions de ressources. Le montant de l'allocation dépend de nombreux éléments : ressources, situation familiale, nature du logement, lieu de résidence et loyer.

#### COURRIER

Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne  
2 voie Félix-Éboué - 94 033 Créteil Cedex

#### TÉLÉPHONE

0 820 25 94 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) 24 h/24 et 7 j/7 ; un conseiller répond du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Avant tout appel, munissez-vous de votre numéro d'allocataire et du courrier ou du document qui justifie votre appel.caf.fr

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95

## LE GIR

Le **GIR** (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le **GIR 1** est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le **GIR 6** le plus faible. Il est déterminé via une visite d'évaluation à votre domicile, à laquelle vos proches et un médecin de votre choix peuvent assister.

## L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

Destinée aux plus de 60 ans en perte d'autonomie vivant à domicile, chez un membre de leur famille, faisant l'objet d'un accueil familial à titre onéreux chez un particulier agréé ou habitant en logement-foyer ou en petites structures (moins de 25 places) n'ayant pas à conclure de convention. Elle est versée par le Conseil départemental.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**  
Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95

## PRESTATIONS D'AIDE À DOMICILE DES RÉGIMES OBLIGATOIRES DE RETRAITE

La plupart des régimes de base prévoient des prestations d'aide à domicile. Les dossiers sont constitués par les services d'aide à domicile et ne concernent que les personnes en situation de dépendance qualifiée GIR 5 et 6 qui rencontrent des difficultés à accomplir les actes quotidiens nécessaires à leur maintien à domicile (pour les GIR 1 à 4, voir l'allocation personnalisée à l'autonomie).

**RENSEIGNEMENTS**  
Auprès de votre caisse de retraite.

## PRESTATIONS D'AIDE MÉNAGÈRE AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

Pour les plus de 65 ans (ou être en situation de handicap reconnue par la MDPH ou à partir de 60 ans en cas d'inaptitude au travail), elle permet, sous condition de ressources, la prise en charge financière, par l'aide sociale départementale, d'heures d'aide à domicile. Le maximum d'heures mensuelles est fixé à 30 pour une personne seule et à 45 pour un couple. En cas de besoin et sur demande motivée par un certificat médical, il est possible de solliciter un nombre d'heures supérieur. Une participation financière est demandée au bénéficiaire. Les prestations d'aide sociale ont un caractère d'avance. Elles représentent pour la collectivité qui les

paye une créance à l'encontre du bénéficiaire. Il résulte de ce système une récupération des sommes avancées lorsque cela est possible sur les biens du bénéficiaire.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**  
Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95

## LE CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

La personne âgée peut choisir d'assumer seule son rôle d'employeur. Pour alléger les charges administratives liées à ce statut, elle peut recourir au chèque emploi service universel (CESU), qui est préfinancé et revêt la forme d'un titre de paiement (avec valeur faciale prédéterminée) pour les emplois de service. Il dispense de la rédaction d'un contrat de travail lorsque l'emploi est occasionnel et que sa durée ne dépasse pas 8 heures par semaine ou 4 semaines consécutives par an. Il doit être utilisé avec l'accord du ou des salariés. Il peut être cofinancé par un tiers : mutuelles, caisses de retraites... L'utilisation du CESU permet de bénéficier d'un crédit d'impôts égale à 50 % des dépenses effectivement supportées, dans la limite de 12 000 € par an (montant donné à titre indicatif, valable au 1<sup>er</sup> avril 2020 et susceptible d'évoluer).

**CENTRE NATIONAL DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL**  
63 rue de la Montat - 42961 Saint-Etienne Cedex 9  
0 820 00 23 78 (0,12 €/min.) - cesu.urssaf.fr



## Pour les transports

### L'ALLOCATION TAXI

Cette allocation départementale permet aux plus de 60 ans ne disposant d'aucun véhicule personnel ou personnes handicapées percevant l'allocation tierce personne, qui vivent à domicile et ne peuvent emprunter seules les transports en commun, soit de faire appel à un accompagnateur ou à un service d'accompagnement (payant), soit de recourir à un transport en taxi.

#### Conditions d'obtention :

- Résider dans le Val-de-Marne depuis un an ou plus
- Ne pas être imposable sur le revenu
- Être âgé d'au moins 60 ans
- Ou percevoir l'allocation tierce personne du Conseil départemental

L'allocation taxi n'est pas cumulable avec le forfait Améthyste. Son montant forfaitaire et annuel est de 183 € (tarif en vigueur en avril 2020)

### LE FORFAIT AMÉTHYSTE ET LE PASSE NAVIGO SENIORS

Titre de transport unique permettant de voyager dans toute la région francilienne sur les réseaux SNCF, RATP et Optile. Le passe Améthyste, c'est la possibilité d'obtenir la carte Navigo à tarif réduit. Ce forfait est proposé par le Département du Val-de-Marne sous certaines conditions d'éligibilité.

**Conditions :** aucune activité professionnelle, résider depuis au moins un an dans le Val-de-Marne; impôts inférieurs à 61 €. Ce forfait concerne également les plus de 60 ans qui sont anciens combattants ou veuves de guerre âgés ou mères médaillées de la famille française ou orphelins de guerre ou pupilles de la nation. Ainsi que les invalides non imposables (voir conditions sur [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)). Une participation de 25 € par an est demandée (montant donné en septembre 2022, susceptible d'évoluer).

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95

**Démarches :** Après obtention d'une carte Navigo (gratuite), demandez le forfait Améthyste au Conseil départemental (l'adresse d'envoi du dossier vous sera communiquée à ce moment) sur leur site : [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)  
Le passe Navigo seniors est un tarif réduit destiné aux seniors retraités imposables à 50% soit 37,60€ par mois (tarif au 1/01/2022)

**Conditions d'obtention :**

- Retraité et imposable : de 62 ans ou plus, ne pas avoir d'activité professionnelle ou strictement inférieure à un mi-temps, résider dans le Val-de-Marne depuis un an ou plus ;
- Procurez-vous une carte navigo "mois ou semaine" auprès des agences commerciales RATP ou [www.Navigo.fr](http://www.Navigo.fr)
- Demandez le forfait Améthyste sur [www.valdemarne.fr](http://www.valdemarne.fr), téléservice Améthyste ou rendez vous à la station de métro Château de Vincennes

Aide départementale supplémentaire de 60 euros par an sous réserve de 6 mois d'utilisation du forfait Navigo senior, à demander auprès du Conseil départemental [valdemarne.fr](http://valdemarne.fr)

**L'attribution du forfait Améthyste n'est pas cumulable avec les allocations taxi**

# Pour vivre en

## LES AIDES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

### LES AUTRES AIDES

#### L'AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE À L'HÉBERGEMENT

Cette prestation versée par le Conseil départemental couvre les frais d'hébergement que la personne âgée ne peut pas financer. Il n'y a pas de plafond de ressources mais l'aide sociale n'intervient que lorsque les ressources du demandeur et l'aide que les personnes tenues à l'obligation alimentaire (conjoint, enfants) peuvent lui apporter sont insuffisantes.

**Conditions d'obtention :**

- Être âgé d'au moins 65 ans ou de plus de 60 ans en cas d'invalidité au travail ;
- Résider en France.

Allocation récupérable sur les biens du bénéficiaire. Les prestations d'aide sociale ont un caractère d'avance. Elles représentent pour la collectivité qui les paye une créance à l'encontre du bénéficiaire.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay

01 43 98 66 95



# structure d'accueil

## L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIAL (ALS) OU AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Pour les locataires d'un logement, sous condition de ressources. Le montant de l'allocation dépend de nombreux éléments : ressources, situation familiale, nature du logement, lieu de résidence et loyer. Si vous résidez dans une maison de retraite, un centre de long séjour ou un centre d'hébergement pour handicapés, la chambre ne doit pas être occupée par plus de deux personnes.

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE

2 rue Georges-Dimitrov - 94505 Champigny Cedex  
39 94 ou 0 810 259 410 (prix d'un appel local)  
caf.fr

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 15. Avant tout appel, munissez-vous de votre numéro d'allocataire et du courrier ou du document qui justifie votre appel.

## L'ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE (APA)

Elle est destinée aux plus de 60 ans en perte d'autonomie hébergés en établissement d'hébergement (maison de retraite) ou en unité de soins longue durée. Elle est versée par le Conseil départemental. L'APA en établissement permet d'aider les bénéficiaires à acquitter le tarif dépendance de la structure d'accueil.

En effet, dans ces établissements, la tarification est ternaire :

- Un tarif d'hébergement payé par les résidents ou pris en charge par l'aide sociale,
- Un tarif dépendance solvabilisé par l'APA pour les personnes classées en GIR 1 à 4 (le montant du tarif dépendance pour les GIR 5 et

6 reste toujours à la charge du résident),

- Un tarif soins, pris en charge par l'assurance maladie.

Montant fixé selon un barème national modulé en fonction du degré de dépendance du demandeur et son niveau de ressources. Aucun plafond de ressources n'est fixé pour décider de son attribution. En revanche, les revenus du demandeur déterminent le montant de sa participation.

### Conditions d'obtention :

- Être âgé d'au moins 60 ans ;
- Résider en France de façon stable et régulière ;
- Être classé dans les GIR 1 à 4 dont

l'appréciation se fait sur la base de la grille nationale de dépendance AGGIR.

Pas de récupération des sommes versées sur les biens du bénéficiaire. En cas de difficultés de déplacement pour la constitution du dossier, une intervention à domicile est possible.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine - 70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Espace Pierre-Souweine  
70 rue de Fontenay  
01 43 98 66 95

# ADRESSES UTILES



## 39 39, ALLÔ SERVICE PUBLIC

Pour obtenir une première réponse sur les formalités administratives, le logement, la santé...

Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h 30 à 18 h. Prix d'un appel local.

## AMELI.FR

Le site de l'assurance maladie en ligne.

Permanences de la Caisse primaire d'assurance maladie à l'Espace Pierre-Souweine, les vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45, sur rendez-vous au 36 46.

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 16 h 15, uniquement sur RDV

2 rue Georges-Dimitrov - 94505 Champigny Cedex  
39 94 ou 0 810 259 410 (prix d'un appel local) - caf.fr

## CESU\_URSSAF.FR

Site du centre national du chèque emploi service universel.

## CIMETIÈRES

Ouverts du lundi au samedi de 8 h 30 à 17 h 30, et de 9 h à 17 h 30 les dimanches et jours fériés.

### Cimetière ancien

1 rue de Fontenay - 94300 Vincennes  
01 48 08 56 22

### Cimetière nouveau

296 av. Victor-Hugo  
94120 Fontenay-sous-Bois  
01 48 76 99 80

Pour vous y rendre, une navette a été mise en place (consulter la rubrique Transports).

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

### Direction Autonomie

Service des prestations à la personne  
94054 Créteil Cedex

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU VAL-DE-MARNE (MDPH)

7-9 voie Félix-Eboué - 94046 Créteil Cedex  
01 43 99 79 00 ou 79 79 - autonomie.valdemarne.fr

## POUR-LES-PERSONNES-AGEES.GOUV.FR

Portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches

## LOCATION DE SALLES

Plusieurs salles municipales sont ouvertes à la location :

### Salle Robert-Louis

195 personnes debout et 150 personnes en configuration repas ;

### Salle Maurice-Tépaz

140 personnes debout et 65 personnes en configuration repas ;

Stade Léon-Bonvoisin, route de la Pyramide

### Salle du Domaine-du-Bois

50 personnes debout et 25 personnes en configuration repas, animations musicales proscrites  
8 bis av. des Murs-du-Parc

### Salle André-Costes

40 personnes debout et 25 personnes en configuration repas, animations musicales proscrites.  
47 av. du Château

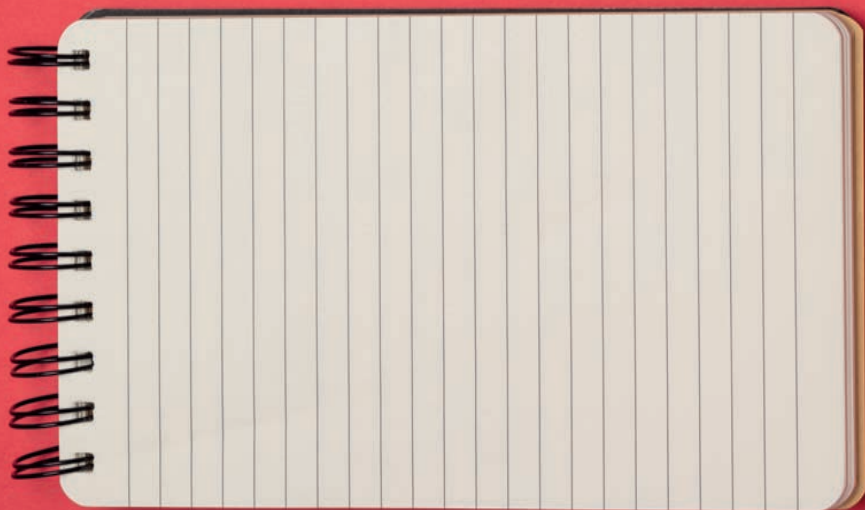
## Renseignements et Réservations

### Direction des Sports et de la Vie associative

### Maison des associations

41-43 rue Raymond-du-Temple  
01 43 98 65 71 ou 01 71 33 64 66/37.

# INDEX





## A

Accompagnement	P. 07, 08, 11
Aide à domicile	P. 08, 11, 12, 23, 30
Aide administrative	P. 13
Aide ménagère	P. 30
Aides	P. 11, 28, 33
Albane	P. 11
Allocation de logement social (ALS)	P. 29, 33
Allocation mensuelle	P. 29
Allocation personnalisée à l'autonomie	P. 30, 33
Allocation taxi	P. 31
Alzheimer	P. 08, 23, 27
Améthyste	P. 31, 32
APA	P. 26, 30, 33
Assistantes sociales	P. 11

Association Famille Services Vincennes	P. 11
Association Présence Loisirs accompagnés	P. 11
Association services aux particuliers	P. 11
Association vincennoise pour l'aide à domicile	P. 08, 11
Associations	P. 09, 11, 12, 23, 35
Ateliers	P. 08, 16, 23
AVAD	P. 08, 11

## B

Bien chez vous	P. 11
Bricolage	P. 10, 11, 12
Bus	P. 19

## C

Caisse d'allocations familiales	P. 29, 33, 35
Canicule	P. 22
Centre communal d'action sociale (CCAS)	P. 15, 22, 26, 29, 30, 31, 32, 33
CESU	P. 30
Chèque emploi service universel	P. 11, 30, 35
Cimetières	P. 19, 35
Clubs loisirs découvertes (association)	P. 08, 12, 15, 17
Commissions	P. 10
Compagnie	P. 11, 12
Conseil des seniors	P. 10, 12, 16
Conseil départemental du Val-de-Marne	P. 35
Consultations	P. 11, 21, 23
Courses	P. 11

**D**

Défibrateurs	P. 22
Démarches administratives	P. 11, 13
Département	P. 07, 31
Dépistage	P. 23

**E**

Écoute	P. 12
Écrivain public	P. 13
EHPAD	P. 27
Équipe Saint-Vincent de Vincennes	P. 12
Espace Autonomie 1	P. 08, 27
Espace Pierre-Souweine	P. 07, 11, 12, 21, 22, 23, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 37

**F**

Forfait Améthyste	P. 31, 32
-------------------	-----------

**G**

Grand froid	P. 22
Guides	P. 09, 37

**H**

Habitat	P. 26
Hôpital	P. 21
Hospitalisation à domicile	P. 23

**I**

Impôts	P. 11, 13, 30
Infirmiers	P. 23, 38, 39
Information	P. 9, 27
Jardinage	P. 10, 16
Journal municipal	P. 09

**K**

Kinésithérapeute	P. 39, 40, 41
------------------	---------------

**L**

Les Essentielles	P. 12, 27
La Lettre hebdo	P. 09
Ligne des seniors	P. 05, 09, 12, 22, 27
Location de matériel médical	P. 26
Location de salles	P. 35
Logement	P. 07, 08, 11, 25, 29, 33, 35
Logement-foyer	P. 25

**M**

Maintien à domicile	P. 11, 26, 30
Mairie	P. 07, 19
Maison départementale des personnes handicapées du Val-de-Marne (MDPH)	P. 30, 35
Maisons de retraite	P. 27

Maltraitance	P. 08
Matériel médical	P. 26
Médecins généralistes	P. 21
Mémoire	P. 16, 23
Ménage	P. 11

**N**

Navette cimetière	P. 19, 35
Nettoyage	P. 16
Notaire	P. 13

**O**

Ordre de Malte	P. 12
----------------	-------

**P**

Passé Navigo seniors	P. 31, 32
Pédicurie	P. 23
Personnes relais	P. 11
Pharmacies	P. 22
Plan canicule	P. 22
Plan grand froid	P. 22
Police	P. 13, 22
Pompiers	P. 21
Prévention	P. 08, 23
Procuration électorale	P. 13
Professionnels de santé	P. 09
Protection juridique	P. 13



## R

Registre nominatif pour  
les personnes isolées âgées  
ou présentant un handicap P. 22

Renon P. 12, 27

Repas P. 11, 12, 35

Repas à domicile P. 11, 12, 35

Repassage P. 11

Résidences services P. 27

Restauration P. 12, 17

## S

Salles P. 35

SAMI P. 8, 21

Samu P. 22

Santé Handicap  
et gérontologie P. 07, 22, 23, 37

Secours catholique P. 13

Services d'aide à domicile P. 30

Société de  
Saint-Vincent-de-Paul P. 12

Soins P. 08, 23, 26, 33

Soliha P. 08, 26,

SSIAD P. 23

Stimulation cognitive P. 23

## T

Taxis P. 19

Téléassistance P. 08, 26

Templitudes P. 27

Toilette P. 11

Transports P. 08, 18, 19, 31, 35

Travaux P. 10, 26

## U

Urgences P. 21

## V

Vaccination P. 23

Verger de Vincennes P. 27

Vincennes info P. 09, 22, 23

Visites P. 09, 12, 21



**Ma recette  
pour bien vieillir ?  
Des repas gourmands  
et équilibrés  
livrés à domicile  
et...**

[www.appetits-associes.fr](http://www.appetits-associes.fr)

*Prestation  
ouvrant droit  
à réduction  
ou crédit d'impôt.*

**APPÉTITS<sup>®</sup>  
& ASSOCIÉS**



**Votre commande  
au 01 70 611 960**



**CNAV  
APA**

